RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ALTERNANCE Apprentissage Professionnalisation

ÉLIGIBLE CPF

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Pierre Caraminot

Égletons

Certificateur : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

code RNCP : n°37199

Date de publication : 09/01/2023

www.greta-du-limousin.fr

BTS Travaux publics (TP)

PRÉSENTATION MÉTIER

Par sa présence permanente sur le chantier, son aptitude au management, sa rigueur, sa technicité, sa capacité et sa rapidité à prendre des décisions sur le site, le titulaire du BTS Travaux public dirige le chantier. Il est le représentant de l'entreprise sur le chantier et, à ce titre, il est amené à communiquer avec les différentes parties prenantes (intervenants professionnels internes ou externes, riverains, usagers, clients).

OBJECTIFS

Manager un projet :

- Encadrer la réalisation des travaux
- Prévenir et analyser les risques
- Gérer le planning, le budget
- Analyser les enjeux, les processus liés au développement durable, la qualité

Concevoir un ouvrage :

- Analyser un ouvrage et sa réalisation
- Concevoir un ouvrage simple

Préparer un chantier :

- Concevoir les méthodes et moyens nécessaires à la réalisation du chantier en intégrant la sécurité, l'environnement, et la qualité
- Établir le budget prévisionnel de chantier

Implanter et contrôler des travaux :

- Relever, analyser et contrôler des ouvrages

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Être titulaire d'un Bac général avec spécialités scientifiques, STI2D, Bac Pro TP, Bac Pro Bâtiment

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, BOIS

BTS Travaux publics (TP)

Durée

- 2 ans de formation en alternance (contrat de professionnalisation)
- 1 350 heures de formation en centre

Validation / Modalités d'évaluation

- BTS Travaux publics, diplôme de niveau 5
- Attestation de formation
- Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- Examens ponctuels en fin de formation

Modalités de formation

- Environ 19 semaines par an en centre de formation soit 675 h
- Rythme de l'alternance sur périodes de 3 à 5 semaines

Modalités de financement

- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- OPCO / Entreprise
- Pro-A
- Projet de Transition Professionnel (PTP)
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 8 775 €/année de formation ou coût contrat *(valeur indicative et non contractuelle)*
- Prise en charge par les financeurs de la formation professionnelle

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

Enseignement général :

- Culture générale et expression.
- Mathématiques et sciences physiques appliquées
- Langue vivante étrangère (Anglais)

Enseignement professionnel :

- Technologie, VRD, terrassement, ouvrages de génie civil simples.
- Études de prix, de méthodes et d'exécution.
- Budget de chantier.
- Préparation et conduite du chantier.
- BIM (initiation à Revit et Mensura).
- Économie et gestion.
- Management.
- Laboratoire de sols et bétons.
- Topographie

Formations complémentaires :

- Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR - niveau concepteur)
- Travaux en hauteur (R408).

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle dans ce secteur.

Métiers accessibles : Le titulaire du BTS Travaux publics exerce son activité au sein d'un secteur d'activités varié : travaux routiers, terrassements, réseaux secs ou humides, chauffage urbain, travaux électriques, télécommunications, fibre optique, gaz, et et autres canalisations, ouvrages d'art et équipement industriel, forages et travaux souterrains, voies ferrées, travaux en site maritime ou fluvial... . Après plusieurs années, il pourra évoluer vers les fonctions de conduite de travaux, de bureau d'études...

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Admission sur dossier et/ou entretien
- Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation